

Ministère du Travail, des Relations sociales, de la Famille,
de la Solidarité et de la Ville

Ministère de la Santé et des Sports

**Direction régionale
des affaires sanitaires et sociales
Provence-Alpes-Côte d'Azur
Cellule interrégionale d'épidémiologie Sud**

Marseille, le 28 septembre 2009

Suivi du dossier : Jean-Luc LASALLE

☎ 04 91 29 94 16 / 📠 04 91 29 94 20

jean-luc.lasalle@sante.gouv.fr

Bilan des intoxications au monoxyde de carbone (CO) Département du Vaucluse - 2008

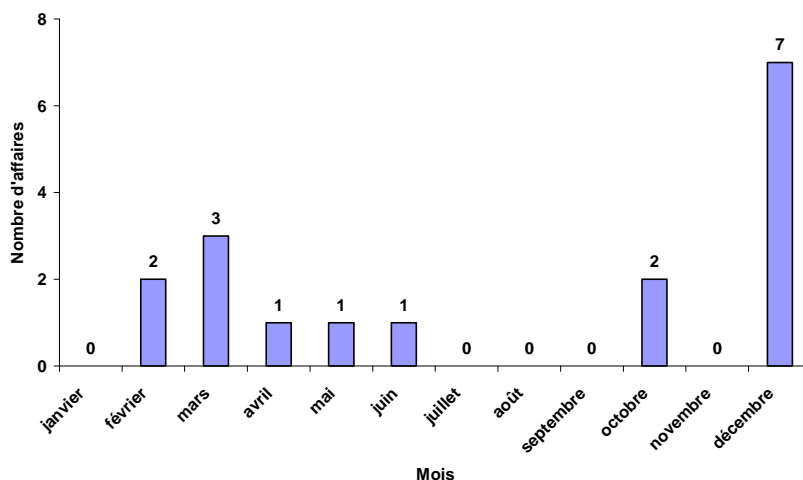
Ce bilan a été réalisé à partir des informations enregistrées sur la base nationale fin février 2009 par la Ddass du Vaucluse, le SCHS d'Avignon et le CRTV de Marseille et après validation de certaines informations. Ce bilan ne tient pas compte des intoxications liées à un incendie.

I - Descriptions des affaires

I.1. Nombre d'affaires d'intoxications au CO

Dix-sept affaires d'intoxications au CO (soit 15,2 % des affaires de la région Paca) ont été enregistrées dans le département du Vaucluse par le système de surveillance entre janvier et décembre 2008 (figure 1).

Figure 1 : Répartition mensuelle des affaires d'intoxication au CO (Vaucluse – 2008)



I.2. Signalement

La principale source de signalement des intoxications au CO sont les pompiers (tableau 1).

Tableau 1 : Origine du signalement des intoxications au CO (Vaucluse - 2008)

Origine du signalement	Nombre de signalements	Fréquence (%)
Pompiers	11	55
Laboratoire de biologie	2	10
Service d'urgences	2	10
SAMU	1	5
Service hyperbare	1	5
CAP Marseille	1	5
SIACED PC	1	5
SOS médecins	1	5
Total	20	100,0

A noter que 3 affaires ont fait l'objet de 2 signalements.

I.3. Délai d'alerte

Quinze affaires (88,2 %) ont été déclarées à la Ddass ou au SCHS le jour (11 affaires) ou le lendemain (4 affaires) de l'intoxication. Le délai d'alerte reste toujours inférieur ou égal à 2 jours.

I.4. Type d'intoxication au CO

La plupart des affaires d'intoxication (94,1 %) sont survenues dans l'habitat ; une affaire ayant été signalée en milieu du travail.

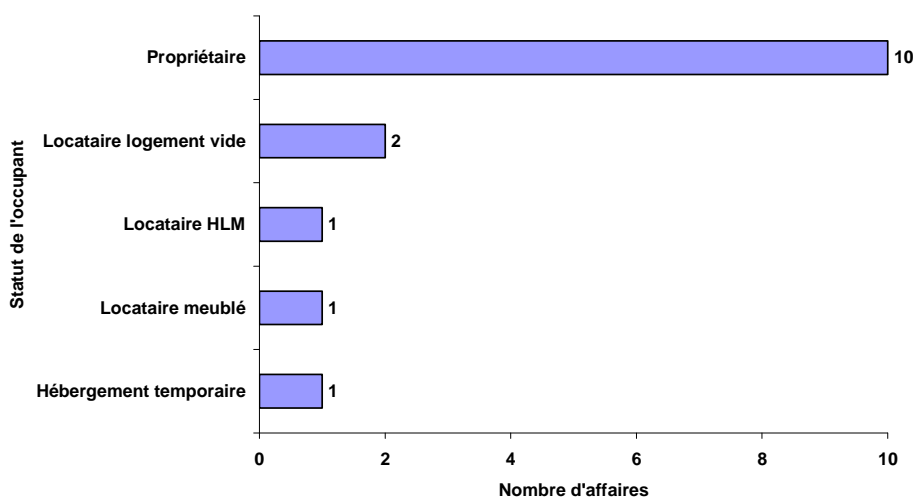
I.5. Description des affaires domestiques

Quatorze affaires domestiques (87,5 %) ont fait l'objet d'une enquête environnementale (pas de contact possible pour les 2 autres).

Deux affaires (12,5 %) sont survenues dans un immeuble et treize (81,2 %) dans une maison individuelle.

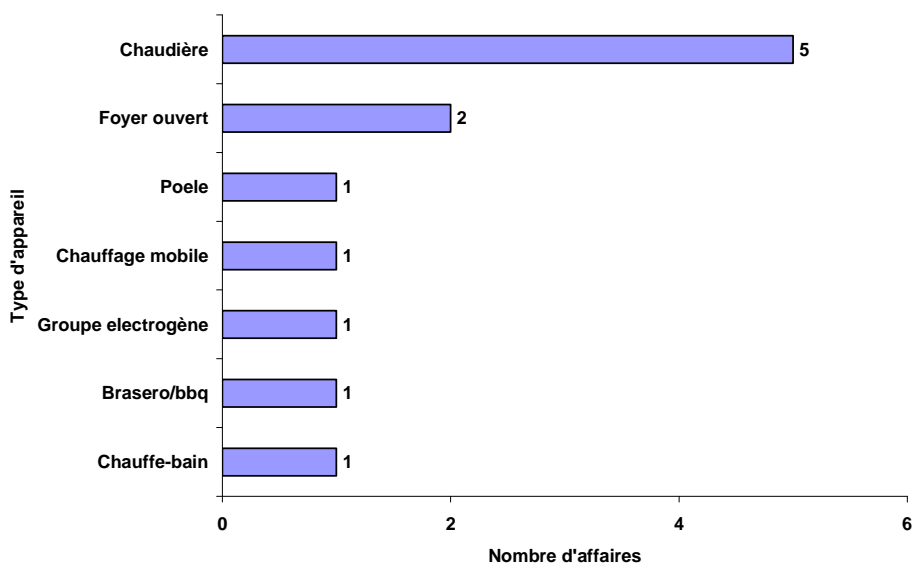
L'état des habitations était renseigné pour 12 affaires. Il était bon pour 11 d'entre elles (91,7%). Le statut des occupants est connu pour 15 affaires. Ils étaient principalement propriétaires de leur logement (figure 2).

Figure 2 : Statut de l'occupant (Vaucluse – 2008)



La source de l'intoxication a été identifiée pour 12 affaires domestiques investiguées (figure 3).

Figure 3 : Sources d'intoxications au CO identifiées dans l'habitat (Vaucluse, 2008)

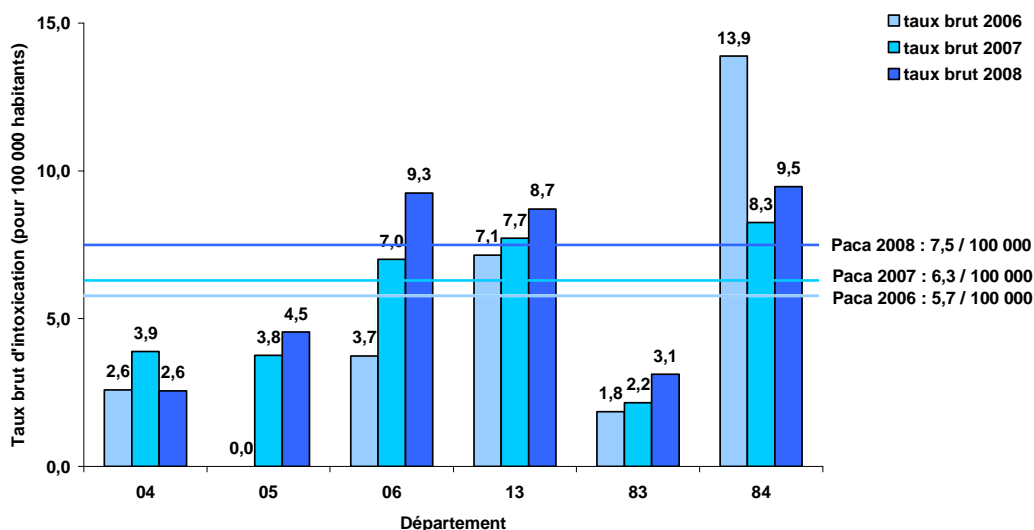


II - Description des personnes intoxiquées

Au total, 55 personnes ont été impliquées dans une affaire d'intoxication au CO dans le département du Vaucluse au cours de l'année 2008. Cinquante et une d'entre elles ont pu être considérées comme intoxiquées au CO, soit 14,1 % des personnes intoxiquées recensées dans la région Paca.

La figure 4 présente la variation du taux d'intoxication au CO en région Paca suivant le département pour les années 2006 à 2008.

Figure 4 : Taux d'intoxication au CO dans les départements de la région Paca (années 2006 à 2008)



II.1. Répartition par type d'intoxication

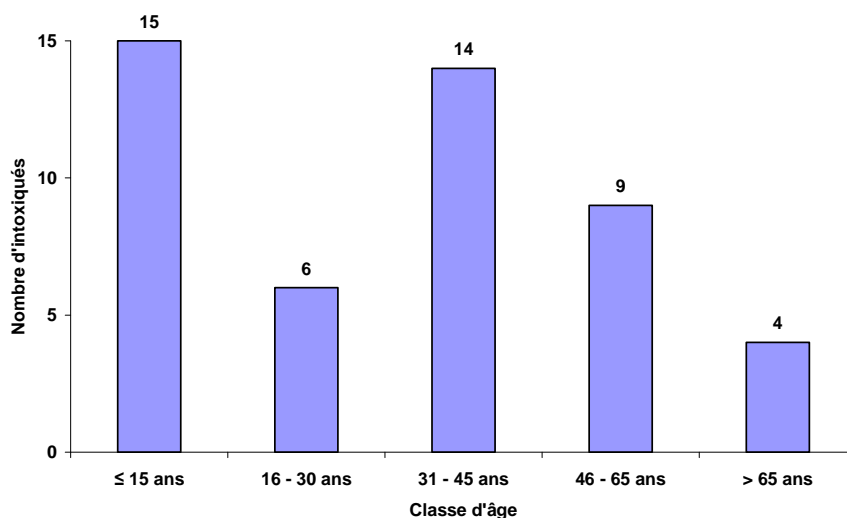
Quarante-six personnes (90,2 %) ont été intoxiquées dans leur habitat et cinq (9,8 %) en milieu du travail.

II.2. Répartition par sexe et par âge

Les intoxications au CO ont concerné 28 hommes et 23 femmes soit des taux respectifs d'intoxication de 10,8 et 8,2 /100 000 habitants.

L'âge est connu pour 48 des 51 personnes intoxiquées. Les intoxications au CO ont concerné des personnes jeunes (figure 5). L'âge minimum est de 2 ans et demi, l'âge médian de 35 ans et demi et l'âge maximum de 91 ans.

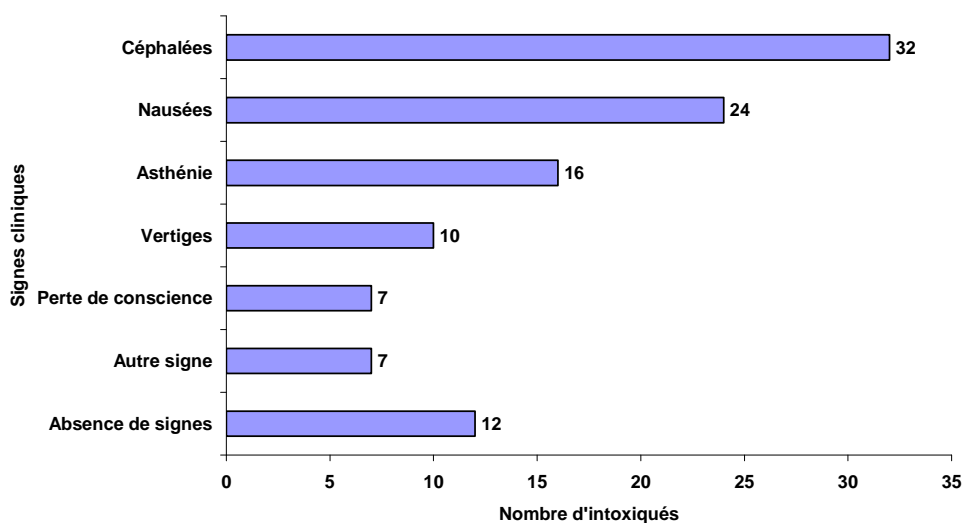
Figure 5 : Répartition des personnes intoxiquées au CO suivant l'âge (Vaucluse, 2008)



II.3. Signes cliniques

Les trois principaux signes cliniques (figure 6) sont les céphalées (29,6 %), les nausées (22,2 %) et l'asthénie (14,8 %).

Figure 6 : Répartition des signes cliniques recensés chez les personnes intoxiquées (Vaucluse, 2008)



II.4. Prise en charge médicale

Vingt-six personnes intoxiquées (51 %) sont passées dans un service des urgences et six ont été hospitalisées (11,8 %).

Trente patients (58,8 %) ont bénéficié d'une oxygénation normobare et 21 patients (41,2 %) d'une oxygénation hyperbare (dont 13 avaient déjà eu une oxygénation normobare). Trente-six patients (70,6 %) ont fait l'objet d'une mesure d'imprégnation au CO.

Aucun décès n'a été enregistré parmi les personnes intoxiquées.